Atelier sur la conservation des milieux naturels 2012

12 octobre 2012



Protection des bois et création de corridors forestiers en milieu agricole

Denis Fafard
Directeur, *Aménagement et environnement*MRC de L'Assomption

Table des matières

- Problématique des bois et corridors forestiers en milieu agricole
- Protection et création : deux réalités
- Protection : cas de la MRC de L'Assomption
 - Volet réglementaire
 - Volet de valorisation
- Création de corridors
 - Les enjeux
 - Certaines expériences métropolitaines
- Conclusion

Problématique des bois et corridors forestiers en milieu agricole

- La périphérie de la région métropolitaine se caractérise par une forte urbanisation
- Une agriculture très dynamique sur de bons sols qui incite au déboisement (sauf si REA)
- Un resserrement des normes environnementales qui exigent de plus grandes surfaces d'épandage
- La foresterie est peu valorisée et pratiquée
- o Tenure foncière morcellée et privée

Protection et création: deux réalités

- La protection des surfaces boisées actuelles peut se faire par des outils réglementaires
- La mise en valeur des bois actuels peut se faire par diverses mesures d'accompagnement
- La création de corridors exige un changement d'usage souvent dans un contexte d'espaces fortement convoités
- Les outils réglementaires sont très peu utiles alors que les mesures d'accompagnement sont très importantes

- En 1998, les bois occupaient environ 23 % du territoire de la MRC de L'Assomption
- Nombreux petits déboisements observés à partir de 2000
- o Deux importants déboisements en 2002
- La proportion des boisés est d'environ 19 % en 2003
- Cinq massifs boisés se démarquent toujours sur le territoire de la MRC de L'Assomption

- Cinq massifs boisés qui se composent de plusieurs propriétés de petite taille
- Les propriétaires sont avant tout des agriculteurs
- La sylviculture ne constitue pas une priorité pour nos agriculteurs = bois peu aménagés
- Très peu d'agriculteurs sont membres de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée de Lanaudière

Cinq raisons d'intervenir :

- Préservation de la biodiversité
 - Une couverture forestière inférieure à 50 % amorce une perte de biodiversité
 - Un seuil critique se situe à environ 30 % de couverture boisée
 - La MRC de L'Assomption est à 19 % de couverture boisée
- Préservation de la forêt feuillue du sud-ouest du Québec
- Préservation des eaux souterraines
 - En raison du type de sol, les eaux souterraines, sous les bois, sont fortement vulnérables à la contamination
 - En raison de la topographie, nos bois contribuent à l'irrigation des terres
 - Face aux changements climatiques, nos espaces boisés favorisent les réserves d'eaux souterraines
- Pouvoirs habilitants
- Principe de précaution / réversibilité des conséquences

L'approche retenue s'articule en deux volets :

- Volet réglementaire de conservation des espaces boisés et normes d'intervention
 - Volet de valorisation des bois conservés
- Règlement conçu et adopté avant le REA
- Concertation des intervenants et consultation publique

Attraits de la valorisation

- Étant peu aménagés, nos boisés peuvent générer des gains importants de rendement
- Notre milieu est propice à l'enrichissement des boisés en essences nobles = accélération du processus de maturation
- Les boisés peuvent aussi générer des revenus d'appoint

Projet pilote pour des aménagements écosystémiques

- En 2010-2011, étude pour démontrer l'application d'une démarche volontaire d'aménagement écosystémique d'un massif boisé
- Accueil très mitigé de la grande majorité des propriétaires lors d'une première consultation
- Malgré l'approche axée sur l'accompagnement des propriétaires, le vocabulaire et la méthode préconisée sont perçus comme une volonté dissimulée de faire de la protection
- Deux ou trois volontaires seulement sur environ 75 propriétaires
- Méconnaissance des services écologiques de la part des propriétaires

L'importance des corridors forestiers :

- La qualité écologique d'un territoire fragmenté par des usages multiples dépend de l'interconnexion des milieux naturels grâce à des corridors verts ou bleus
- Bande boisée étroite qui constitue une continuité écologique qui relie deux noyaux boisés de grande dimension et qui abrite une concentration substantielle d'éléments naturels
- L'efficacité d'un corridor forestier dépend de sa largeur, sa longueur, la fréquence et l'ampleur des interruptions et l'utilisation du sol à proximité
- La protection des composantes des corridors forestiers actuels est une première étape
- Souvent, il est souhaitable de créer de nouveaux corridors

Les enjeux de la création de nouveaux corridors:

- Dans la plaine du fleuve Saint-Laurent et plus particulièrement dans la CMM, le territoire est fortement convoité par une urbanisation importante et une agriculture prospère
- Un domaine très majoritairement de tenure privée
- L'accroissement d'une occupation au sein de ce territoire doit souvent se faire au détriment d'une utilisation tout aussi pertinente
- Le gain de services écologiques rendus doit être démontré et accepté
- Monter un argumentaire démontrant l'intérêt pour le propriétaire
- L'utilisation des corridors riverains aux cours d'eau

Des projets:

- Bassin versant de la rivière Saint-Pierre à Mirabel
 - Club-conseil Profit-eau-Sol
 - ❖ Projet de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole dans le bassin de la rivière Saint-Pierre (51,8 km²)
 - Participation de 90% des producteurs agricoles
 - 200 structures hydroagricoles
 - 38 000 végétaux
 - 3 corridors riverains sur 35 kilomètres pouvant atteindre jusqu'à 12 m de largeur
 - 11,2 ha d'habitats fauniques sur des terres en friche
 - 3 étangs de rétention à valeur faunique

Des projets:

- MRC de Vaudreuil-Soulanges et Nature-Action Québec, projet amorcé en 2010 :
 - Accroître le niveau de connaissance des milieux naturels du Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges;
 - Définir et mettre en œuvre une approche globale et intégrée de gestion des milieux naturels avec les groupes environnementaux, les agriculteurs, les propriétaires, etc.) et les autorités municipales
 - Promouvoir la conservation volontaire et les bonnes pratiques de foresterie
 - Réaliser des projets de restauration et de mise en valeur des milieux naturels pour contrer la perte, la dégradation et la fragmentation du couvert forestier;
 - En avril dernier, Nature-Action Québec a annoncé la protection à perpétuité de 110,5 hectares de milieux naturels situés sur le mont Rigaud par l'achat de cette propriété

Des projets :

- MRC de L'Assomption
 - Approche de carbone neutre pour les activités de la MRC
 - Création d'une réserve financière pour des interventions de reboisement
 - Effet de levier et multiplicateur
- Stratégie de gestion des mesures de compensation
 - Mesures de compensation imposées par le MDDEFP ou le BAPE à différents promoteurs lors de la réalisation de divers projets sur nos territoires
 - Appel de dernière minute aux MRC pour trouver des emplacements afin de réaliser les mesures de compensation
 - Délai de deux ans accordé au promoteur pour réaliser les mesures de compensation, il faut réagir rapidement
 - Étude préalable de planification stratégique par une MRC:
 - Inventaire des différents sites propices à différentes mesures de compensation
 - Identification et priorisation des corridors verts ou bleus
 - Partenariat préétabli avec des organismes du milieu
 - Concrétisation progressive

Conclusion

- Collaboration régionale :
 - Entre les MRC de la CMM
 - PMAD et sa mise en oeuvre
 - Avec des MRC en dehors de la CMM
 - Delta tourbeux Lanoraie / Saint-Thomas
- Planification globale
 - MRC Vaudreuil-Soulanges
- Approches :
 - Cheval de Troie
 - Travailler avec des propriétaires audacieux
 - Terreaux fertiles
 - Partenaire établi et convaincu : Rivière Saint-Pierre à Mirabel
 - Opportunisme planifié
 - Profiter des occasions sans se disperser : stratégie mesures compensatoires